

REPORTING MENSUEL

DESTINÉ EXCLUSIVEMENT AUX INVESTISSEURS PROFESSIONNELS OU NON PROFESSIONNELS INVESTIS DANS LE FONDS

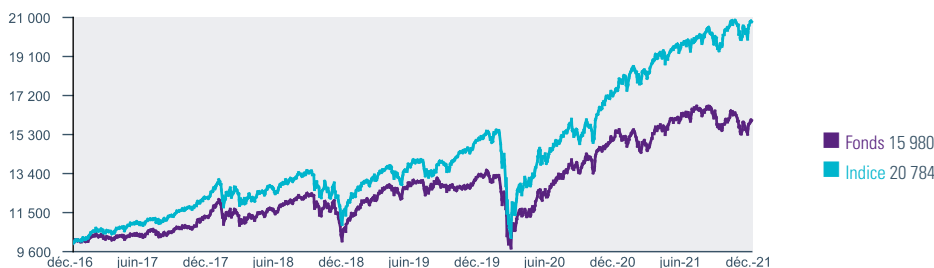
THEMATICS GLOBAL ALPHA CONSUMER

DÉCEMBRE 2021

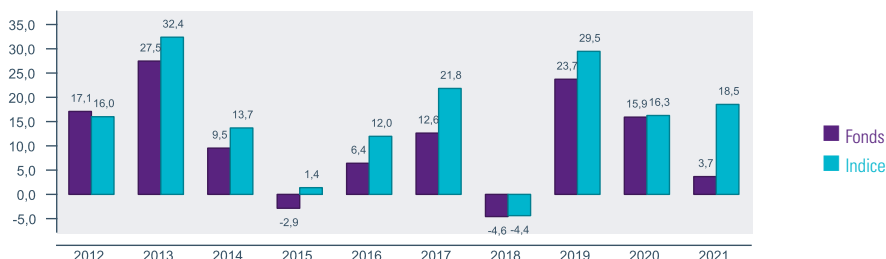
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Investissement à hauteur de 75% minimum de son actif net en actions de sociétés occupant une position de leader global ou local sur leurs marchés et opérant dans les secteurs des biens de consommation courante et des biens et services de consommation discrétionnaire hors automobile : cela inclut notamment les secteurs des industries alimentaires, des produits de soin pour la personne et la maison, de la distribution et du luxe.
- Univers d'investissement international, incluant également les pays émergents, et dans l'ensemble des capitalisations boursières
- Approche d'investissement active mue par les convictions et marquée par le choix de titres de « qualité GARP » (croissance à un prix raisonnable) grâce à une connaissance approfondie des secteurs et des entreprises.
- Sélection d'entreprises susceptibles de devenir des leaders locaux ou internationaux sur le long terme et répondant aux critères extra-financiers liés aux questions d'ESG.

CROISSANCE DE 10 000 (USD)



PERFORMANCE ANNUELLE %



PERFORMANCE	Fonds %	Indice %
1 mois	3,67	4,00
3 mois	1,88	6,68
1 an	3,67	18,54
Début année	3,67	18,54
3 ans	48,68	78,42
5 ans	59,80	107,84
10 ans	170,06	311,90
Depuis la création	150,39	307,08

PERFORMANCE ANNUALISÉE (fin de mois)	Fonds %	Indice %
3 ans	14,14	21,29
5 ans	9,83	15,76
10 ans	10,45	15,21
Depuis la création	9,08	14,22

LES PERFORMANCES INDICUÉES SONT REPRESENTATIVES DES PERFORMANCES PASSÉES ET NE SONT PAS UNE GARANTIE DES RÉSULTATS FUTURS. Certaines performances plus récentes peuvent ressortir inférieures ou supérieures. La valeur du capital et les rendements évoluant au fil du temps (notamment du fait des fluctuations de change), le prix de rachat des actions sera supérieur ou inférieur à leur prix initial. Les performances indiquées sont calculées sur la base de la VL (valeur liquidative) de la classe d'actions, et sont nettes de tous les frais applicables au fonds, mais ne comprennent pas les commissions de vente, les taxes ou les frais de l'agent payeur, et supposent que les dividendes éventuels sont réinvestis. Si ces commissions avaient été prises en compte, les rendements auraient été inférieurs. La performance d'autres classes d'actions sera supérieure ou inférieure en fonction des écarts entre les commissions et les frais d'entrée. Pendant les périodes où certaines classes d'actions ne sont pas souscrites ou pas encore créées (les « classes d'actions inactives »), la performance est calculée en utilisant la performance réelle d'une classe d'actions active du fonds jugée par la société de gestion comme possédant les caractéristiques les plus proches de la classe d'actions inactive concernée, en l'ajustant en fonction des écarts entre les TER (ratios des frais totaux), puis en convertissant le cas échéant la valeur d'inventaire nette de la classe d'actions active dans la devise de cotation de la classe d'actions inactive. La performance ainsi présentée pour la classe d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif. Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

Veuillez lire les notes complémentaires fournies en fin de document pour prendre connaissance d'informations importantes.

CLASSE D'ACTIONS: RE/C (USD)



Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

SPÉCIFICITÉS DU FONDS

Objectif d'investissement

Surperformance sur une période d'investissement minimale recommandée grâce aux fluctuations des marchés boursiers dans une zone géographique (y compris les pays émergents), en investissant dans des entreprises des secteurs des biens de consommation

Rating Morningstar TM

-

Catégorie Morningstar TM

Sector Equity Consumer Goods & Services

Indice de comparaison

MSCI ACWI NET TOTAL RETURN USD INDEX

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Forme juridique	Fonds Commun de Placement
Classification AMF	Actions internationales
Création de la classe d'actions	14/06/2011
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS BANK
Devise	USD
Heure limite de centralisation	13:30 CET J-1
Actif net	USDm 84,0
Horizon d'investissement recommandé	> 5 ans
Type d'investisseur	Particulier

CLASSES D'ACTIONS DISPONIBLES

Classe d'actions	ISIN	Bloomberg
RE/C (EUR)	FR0010619882	NAUSVRE FP
RE/C (USD)	FR0011061811	NAUSVRU FP

PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible Risque plus élevé
Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement repose sur des données historiques.

En raison de sa politique d'investissement, le fonds est exposé principalement aux risques suivants :

- Risque de perte en capital
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque lié aux titres des pays émergents
- Risque actions
- Risque de taux

- Risque petites et moyennes capitalisations
- Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières.

Le Fonds est soumis à des risques de durabilité. Pour de plus amples renseignements, veuillez-vous référer à la section détaillant les risques spécifiques, située à la fin du présent document.

Thematics Global Alpha Consumer

ANALYSE DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2021

ALLOCATION D'ACTIFS	Fonds %
Actions	98,1
Liquidités	1,9
Total	100,0
en % de l'actif net	

PRINCIPALES LIGNES	Fonds %
NIKE CL.B	5,2
NESTLE SA-REG	4,6
GIVAUDAN-REG	4,0
L'OREAL	3,9
ESTEE LAUDER-A-	3,5
Total	21,2
Nombre total de titres	51

RÉPARTITION PAR TAILLE DE CAPITALISATION	Fonds %
< 2 Mrds USD	5,6
2 à 10 Mrds USD	13,2
10 à 100 Mrds USD	46,4
> 100 Mrds USD	32,9
Trésorerie	1,9

RÉPARTITION SECTORIELLE	Fonds %
Consommation discrétionnaire	39,7
Biens de consommation de base	37,9
Santé	10,1
Matériaux	6,8
Services de communication	3,6
Trésorerie	1,9

Nomenclature MSCI

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ZONE	Fonds %
Développés - Europe	49,0
Développés - Amérique	48,5
Emergents - EMEA	0,6
Trésorerie	1,9

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

CLASSE D' ACTIONS : RE/C (USD)

FRAIS

Frais globaux	1,70%
Commission de souscription max	3,00%
Commission de rachat max	-
Minimum d'investissement	-
VL (31/12/2021)	25,44 USD

GESTION

Société de gestion
NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL

Gestionnaire financier
THEMATICS ASSET MANAGEMENT

Thematics Asset Management est une société de gestion dédiée aux stratégies actions thématiques innovantes incluant le Bien-être, la Consommation, l'Eau, l'Economie de l'Abonnement, l'Intelligence Artificielle & la Robotique et la Sécurité. Elle offre un accès à un ensemble de marchés ayant un potentiel de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale grâce à des facteurs de croissance séculaires qui les sous-tendent. Les principes ESG sont intégrés au processus de construction de ses portefeuilles.

Siège social	Paris
Fondé	2019

Actifs sous gestion (milliards)	U.S \$4.1/ €3.5 (30/09/2021)
---------------------------------	------------------------------

Gérants de portefeuille

Isabelle PAJOT a commencé sa carrière en tant qu'analyste financier en 1989 à la Banque Indosuez puis chez CAI Cheuvreux avant de rejoindre AXA Investment Managers où elle a exercé des fonctions d'analyste et gérante de portefeuille, spécialiste des actions européennes et internationales sur les secteurs de la consommation. Elle a également géré AWF Framlington Swiss Equities pendant 12 ans. Elle a rejoint Ostrum AM en novembre 2018 et intégré Thematics Asset Management en 2020. Isabelle est diplômée de l'ESCP Europe et membre certifiée de la SFAF.

Anne DE LA ROCHEFOUCAULD a débuté sa carrière en 2014 chez Natixis en tant qu'analyste financement structuré. Avant de rejoindre Thematics AM en octobre 2020, elle a passé 4 ans chez Ostrum Asset management où elle a co-géré le fonds AAA. Anne est diplômée du master Banque-Finance de Paris I-Sorbonne.

Pierre-Alexis François est Analyste/Gérant spécialisé dans les entreprises de consommation et de sport. Il est Membre des Comités d'Investissements Global Sport et AAA Actions Agro-Alimentaire. Il a débuté sa carrière en 2019 (Groupe Natixis, Ostrum AM). Pierre-Alexis est titulaire d'un Master en Management de Neoma Business School et d'un Master en Finance de l'ESSEC.

INFORMATIONS

Questions sur le prospectus

E-mail ClientServicing_Requirements@natixis.com

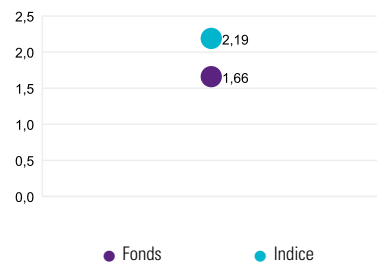
En raison d'une gestion dynamique, les caractéristiques des portefeuilles sont susceptibles de changer. Toute référence à des titres ou à des secteurs d'activité spécifiques ne doit pas être considérée comme une recommandation

Thematics Global Alpha Consumer

ANALYSE EXTRA FINANCIERE (SOURCE : THEMATICS AM)

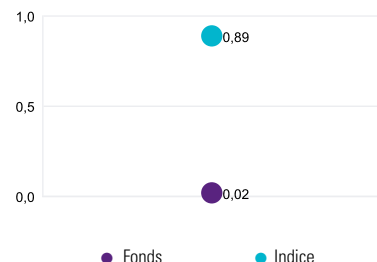
Risque ESG

Chiffre de controverse



Opportunité ESG

Chiffre d'incidence



INDICATEURS

Risque ESG

Gouvernance	0.23
Droits des hommes	0.68

Opportunité ESG

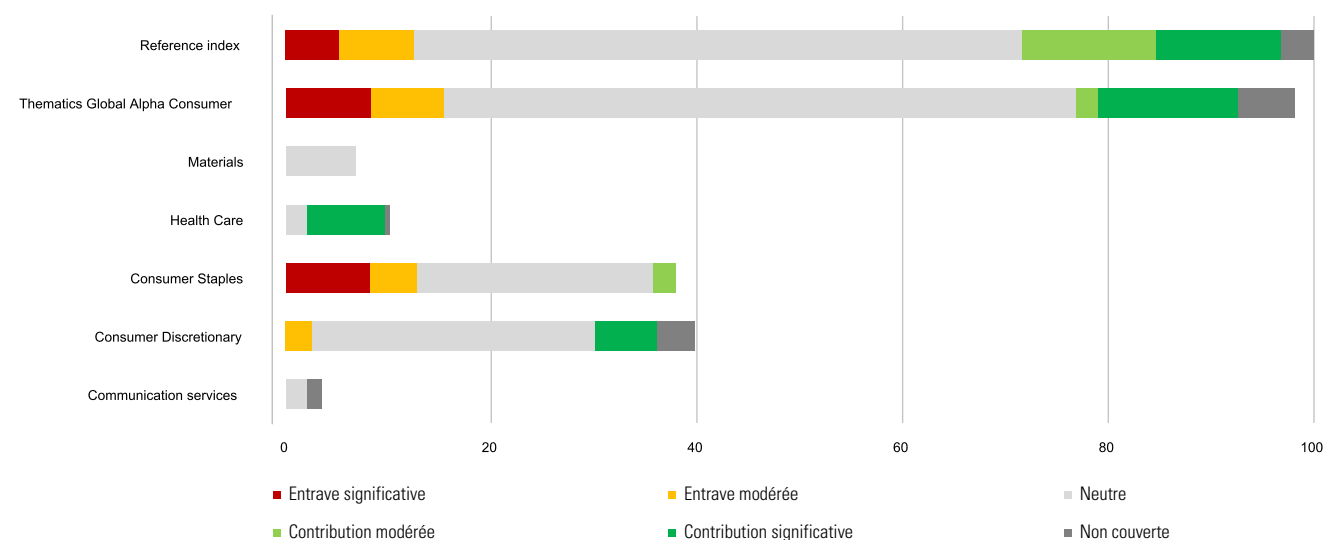
Environnemental	-0.13
Social	0.14

Couverture portefeuille (%) **94,38**

La couverture du portefeuille est calculée en % de l'actif net, hors cash.

Opportunité ESG

Ventilation de l'incidence



Les risques ESG désignent le nombre moyen pondéré de sujets controversés identifiés concernant les entreprises figurant dans le portefeuille et l'indice de référence, sur la base de données fournies par des tierces parties (rapport d'ISS). Cela englobe notamment les controverses en matière de gouvernance et de droits de l'homme telles qu'évoquées dans le tableau « Indicateurs » sur la droite.

Les Nations Unies ont adopté 17 objectifs de développement durable (ODD) en 2015, avec l'ambition de les atteindre d'ici 2030. Vous pouvez consulter une synthèse relative à tous les ODD (1-17) sur le site internet de l'ONU : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals> Les Opportunités ESG font référence à l'exposition moyenne pondérée à 14 des 17 critères environnementaux et sociaux des objectifs de développement durable (en écartant les objectifs 8,9 et 17 aux fins de notre analyse). Elles correspondent au pourcentage des revenus issus d'activités, réalisées par les entreprises du portefeuille et de l'indice de référence, qui contribuent, sont neutres ou entravent les ODD - il est basé sur des données de tiers (ISS research) - le score total de chaque entreprise est égal à la somme de l'évaluation de chaque entreprise pour les 14 objectifs et peut aller de -10 (où 100 % des ventes contribuent négativement à un ou plusieurs ODD), jusqu'à +10 (où 100 % des ventes contribuent positivement à un ou plusieurs ODD).

Pour la ventilation, Significative se réfère à 50 % ou plus des activités qui contribuent (+) ou entravent (-) les objectifs - Contribution limitée se réfère à une fourchette de 20 à 50 % - Neutre se réfère à 0 à 20 %. De plus amples informations sur les ODD (1-17), y compris les descriptions et les méthodologies, sont disponibles sur le site internet de l'ONU à l'adresse <https://unstats.un.org/wiki/display/SDGeHandbook?preview=/34505092/38535788/SDGeHandbook-150219.pdf>. Le Chiffre d'incidence des Opportunités ESG et sa ventilation sont conçus pour évaluer si les investissements du fonds sont compatibles avec les ODD des Nations Unies et reposent sur l'analyse de Thematics et d'ISS Research, un organisme tiers. Le Chiffre de controverse sur le risque ESG est conçu pour mesurer l'exposition du portefeuille à des sujets controversés et repose également sur l'analyse de Thematics et d'ISS Research, un organisme tiers. Ces évaluations ne garantissent pas un profit ou une protection contre une perte, et n'assurent pas la stabilité ou la sécurité de l'ensemble du portefeuille.

Les analyses de Risques et d'Opportunités ESG sur les titres couverts par les services de recherche d'ISS sont à minima mises à jour annuellement. Thematics AM récupère mensuellement les informations les plus à jour, afin de les intégrer dans ses reporting mensuels.

Pour en savoir plus sur l'approche que nous avons adoptée dans ce domaine, veuillez consulter le site Internet suivant <https://thematics-am.com/about-us-being-responsible>

Source : Natixis Investment Managers International sauf indication contraire

Calcul des performances durant les périodes d'inactivité de la classe (si applicable)

Pour les périodes pendant lesquelles certaines catégories d'actions n'ont pas été souscrites ou n'ont pas encore été créées (les « catégories d'actions inactives »), la performance est imputée en fonction de la performance réelle de la catégorie d'actions du fonds que la société de gestion a déterminé avoir les caractéristiques les plus proches de celles de cette catégorie d'actions inactive et en l'ajustant sur la base de la différence des ratios de frais et, le cas échéant, en convertissant la valeur liquidative de la catégorie d'actions active dans la monnaie de cotation de la catégorie d'actions inactive. La performance présentée pour cette catégorie d'actions inactive est le résultat d'un calcul indicatif.

Croissance d'une somme de 10 000

Le graphique compare la croissance de 10 000 dans un fonds avec celle d'un indice. Les rendements totaux ne sont pas ajustés pour tenir compte des frais de vente ou des effets de l'impôt, mais ils sont ajustés pour tenir compte des frais courants réels du fonds et supposent le réinvestissement des dividendes et des plus-values. S'ils étaient ajustés, les frais de vente réduiraient la performance présentée. L'indice est portefeuille non géré de valeurs mobilières spécifiées et il ne peut pas faire l'objet d'un investissement direct. L'indice ne tient pas compte des dépenses initiales ni courantes. Le portefeuille d'un fonds peut différer considérablement des titres de l'indice. Cet indice est choisi par le gestionnaire du fonds.

Indicateurs de risque

Le profil de risque et de rendement inclut un « indicateur synthétique de risque et de rendement » (SRRI), comme défini par l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA). Cet indicateur de risque est calculé en fonction de la volatilité des rendements, en d'autres termes des fluctuations de la valeur d'inventaire nette (VIN) du fonds. L'indicateur est présenté sur une échelle numérique de 1 à 7, sachant que 1 représente le niveau le plus faible et 7 le niveau le plus élevé.

Les indicateurs de risque sont calculés pour les fonds présentant un historique d'au moins trois ans.

L'alpha mesure la différence entre les prévisions de performance du fonds et ses rendements réels, en fonction de son niveau de risque (mesuré par le bêta). L'alpha est souvent considéré comme un indicateur de la valeur ajoutée ou soustraite par le gérant d'un portefeuille.

Le bêta évalue la sensibilité du fonds aux fluctuations du marché. Un portefeuille dont le bêta est supérieur à 1 est plus volatil que le marché, tandis qu'un portefeuille dont le bêta est inférieur à 1 est moins volatil que le marché.

R2 reflète le pourcentage des fluctuations d'un fonds découlant des fluctuations de son indice de référence, indiquant le degré de corrélation entre le fonds et l'indice. Ce coefficient permet également d'évaluer la probabilité que l'alpha et le bêta aient une importance statistique.

L'écart-type est une mesure statistique de la volatilité des rendements du fonds.

Le ratio de Sharpe utilise l'écart-type et sur le rendement excédentaire afin de déterminer le rendement par unité de risque.

Le ratio d'information est la différence entre la performance moyenne du fonds et la performance de l'indice, divisée par le Tracking Error. Il mesure la capacité du gérant à générer de la performance par rapport à son indice de référence.

Le Tracking Error représente l'écart type de la série des différences entre les rendements du portefeuille et les rendements de l'indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus la performance du fonds se rapproche de celle de l'indice.

Notation et catégorie Morningstar

© 2021 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (« Informations ») contenues dans ce document (1) incluent des informations confidentielles et exclusives de Morningstar, (2) ne peuvent pas être copiées ou redistribuées, (3) ne constituent pas un conseil en investissement, (4) sont fournies uniquement à des fins d'information (5) ne sont pas garanties être exhaustives, exactes ou à jour et (6) sont tirées des données publiées du fonds à diverses dates. Les Informations vous sont fournies à vos propres risques. Morningstar n'est pas responsable des décisions de négoce, des dommages ou des autres pertes liées aux Informations ou à leur usage. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez pas de décision d'investissement autrement que sur le conseil d'un conseiller en investissement professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter comme diminuer. Les notations Morningstar s'appliquent aux fonds ayant un historique d'au moins 3 ans. Elles tiennent compte des commissions de souscription, du rendement sans risque et de l'écart type pour calculer pour chaque fond son ratio de rendement ajusté en fonction du risque (Morningstar Risk Adjust Return ou MRAR). Les fonds sont ensuite classés en ordre décroissant de MRAR : les 10 premiers pour cent reçoivent 5 étoiles, les 22,5 % suivants 4 étoiles, les 35 % suivants 3 étoiles, les 22,5 % suivants 2 étoiles, les derniers 10 % reçoivent 1 étoile. Les fonds sont classés dans 180 catégories européennes.

Indice de comparaison

La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.

Allocation d'actifs

Le décalage de trésorerie pour les dérivés représente le montant de trésorerie que le gestionnaire de portefeuille devrait emprunter s'il a une position acheteuse par le biais de dérivés et vice versa. Le poids des diverses classes d'actifs dans le portefeuille, y compris les « Autres » est présenté dans ce tableau. La rubrique « Autres » comprend les types de titres qui ne sont pas clairement classés dans les autres classes d'actifs, telles que les obligations convertibles et les actions privilégiées. Dans le tableau, l'allocation aux classes est indiquée pour les positions acheteuses, les positions vendeuses et les positions nettes (positions acheteuses nettes des positions vendeuses). Ces statistiques résument ce que les gestionnaires achètent et comment ils positionnent le portefeuille. Lorsque les positions vendeuses sont présentées dans ces statistiques du portefeuille, les investisseurs obtiennent une description plus robuste de l'exposition et du risque du portefeuille.

Charges

Le chiffre des frais courants est basé sur les dépenses de l'exercice clos en décembre 2020. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille, sauf en cas de frais d'entrée/sortie payés par la SICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. CED (le cas échéant) Les investisseurs en actions de la catégorie C qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les douze mois suivants leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné. Les investisseurs en actions de la catégorie CW qui font racheter tout ou partie de leurs actions dans les trois années suivant leur souscription peuvent cependant devoir s'acquitter d'une commission éventuelle différée (« CED ») qui sera conservée par l'établissement financier par l'intermédiaire duquel la souscription d'actions a été effectuée et déduite des produits de rachat versés à l'investisseur concerné.

Statistiques sur le portefeuille d'actions (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des participations détenues dans le portefeuille. Le ratio cours/bénéfice est la moyenne pondérée des ratios cours/bénéfice des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/bénéfice d'une action est calculé en divisant le cours actuel de l'action par le bénéfice par action des 12 derniers mois. Le ratio cours/flux de trésorerie est la moyenne pondérée des ratios cours/flux de trésorerie des actions dans le portefeuille d'un fonds. Le ratio cours/flux de trésorerie montre la capacité d'une entreprise à générer de la trésorerie et constitue une mesure de la liquidité et de la solvabilité. Le ratio cours/valeur comptable est la moyenne pondérée des ratios cours/valeur comptable des actions dans le portefeuille sous-jacent du fonds. Le ratio cours/valeur comptable d'une entreprise est calculé en divisant le cours de son action par la valeur comptable par action de l'entreprise. Les actions ayant une valeur comptable négative sont exclues de ce calcul. Le rendement du dividende est le taux de rendement d'un investissement exprimé en pour cent. Le rendement est calculé en divisant le montant que vous recevez annuellement en dividendes ou en intérêts par le montant que vous avez dépensé pour acheter l'investissement.

Statistiques sur le portefeuille d'obligations (si applicable)

Les éléments de données ci-dessous sont une moyenne pondérée des titres à revenu fixe détenus dans le portefeuille. La durée mesure la sensibilité du cours d'un titre à revenu fixe aux variations des taux d'intérêt. L'échéance moyenne est la moyenne pondérée de toutes les échéances des obligations dans un portefeuille, calculée en pondérant chaque date d'échéance par la valeur de marché du titre. La durée modifiée est inversement liée au pourcentage de variation du cours sur une moyenne pour une variation spécifique du rendement. Le coupon moyen correspond au coupon individuel de chaque obligation en portefeuille, pondéré par leur montant nominal. Le coupon moyen est calculé uniquement sur les obligations à taux fixe. Le taux de rendement actuariel (Yield To Maturity) reflète le rendement total d'une obligation si l'obligation est détenue jusqu'à l'échéance, en prenant pour hypothèse que tous les paiements sont réinvestis au même taux. Cet indicateur peut être calculé au niveau du portefeuille en pondérant le taux de rendement actuariel de chaque obligation par sa valeur de marché.

Label ISR Créé début 2016 par le Ministère des Finances et des Comptes publics avec l'appui des professionnels de la Gestion d'Actifs, le label vise à favoriser la visibilité de la gestion ISR (Investissement Socialement Responsable) par les épargnants. Il permet aux investisseurs d'identifier aisément des produits d'investissement qui intègrent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leur politique d'investissement. Un fonds qui reçoit le label ISR doit répondre à de nombreuses exigences :

- une transparence vis-à-vis des investisseurs (objectifs, analyses, processus, inventaires...), - une sélection en portefeuille fondée sur des critères ESG prouvés, - des techniques de gestion en adéquation avec une philosophie de gestion long terme, - une politique de vote et d'engagement cohérente, - des impacts positifs mesurés. Plus d'informations sur www.lelabelisr.fr

Risques spécifiques

Risque de perte en capital : la valeur liquidative est susceptible de connaître une variation élevée du fait des instruments financiers qui composent son portefeuille. Dans ces conditions, le capital investi pourrait ne pas être intégralement restitué y compris pour un investissement réalisé sur la durée de placement recommandé.

Risque de contrepartie : le fonds utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement le fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant la conduire à un défaut de paiement.

Risque de crédit : (baisse de la valeur liquidative du FCP liée à un accroissement des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire à un défaut sur une émission), dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, distressed securities, arbitrage de convertibles, global macro notamment) peuvent être exposées au crédit. Les accroissements des écarts de rendements des émissions privées en portefeuille, voire un défaut sur une émission peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change : Le risque de change est le risque de baisse d'une devise autre que l'euro d'un titre compris dans le portefeuille du FCP par rapport à l'euro (la devise de référence du FCP). Le FCP peut présenter un risque de change du fait des positions de son portefeuille en titre libellés en devises autre que l'euro. Il convient de noter également que l'utilisation d'instruments financiers pour couvrir le risque de change revêt un coût pour le FCP. En l'espèce, la couverture contre le risque de change étant systématique sur les titres libellés dans une devise autre que l'euro, l'exposition au risque de change du fonds sera résiduelle.

Risque lié aux titres des pays émergents : les titres de ces pays peuvent être difficilement négociables ou même ne plus être négociables momentanément, du fait notamment de l'absence d'échanges sur le marché ou de restrictions réglementaires ; en conséquence, la détention éventuelle de ces titres peut entraîner des dérogations au fonctionnement normal du fonds conformément au règlement du Fonds et si l'intérêt des investisseurs le commande. En outre, les mouvements de baisse de marché pouvant être plus marqués et plus rapides que dans les pays développés, la valeur liquidative pourra baisser plus fortement et plus rapidement.

Risque actions : il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du FCP liée aux variations des marchés actions qui peuvent impacter la valorisation des titres hybrides (obligations convertibles ou obligations contingentes convertibles dites « CoCos ») présents dans le FCP ou des actions détenues par le FCP suite à la conversion de ces titres hybrides. Ainsi, si les marchés actions auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative du FCP peut baisser. Ce risque est limité dans la mesure où l'exposition au risque actions du FCP est au maximum de 10 %.

Risque de taux : dans la mesure où certaines stratégies de gestion alternatives (arbitrage de taux, fonds de futures, global macro notamment) peuvent s'exposer positivement ou négativement sur les taux. Ces expositions, en fonction des variations des marchés de taux, peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP. Ce risque est cependant limité par le recours à des stratégies décorrélées des principaux marchés de taux.

Risque petites et moyennes capitalisations : Il se caractérise par deux risques principaux : D'une part : un risque de liquidité sur les titres, du fait de la faible profondeur de marché lié à la faible capitalisation de ces sociétés. De fait, les achats/ventes peuvent ne pas être réalisés au meilleur prix dans les délais habituels. D'autre part : les obligations de communications financières peuvent être moins nombreuses pour les sociétés de petites et moyennes capitalisations que pour les sociétés de grandes capitalisations. Ceci peut avoir un impact sur les analyses menées sur ces titres. La réalisation de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et à la gestion des garanties financières : les opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres sont susceptibles de créer des risques pour le Fonds tels que le risque de contrepartie défini ci-dessus. La gestion des garanties est susceptible de créer des risques pour le Fonds tels le risque de liquidité (c'est-à-dire le risque qu'un titre reçu en garantie ne soit pas suffisamment liquide et ne puisse pas être vendu rapidement en cas de défaut de la contrepartie), et, le cas échéant, les risques liés à la réutilisation des 12 garanties en espèces (c'est-à-dire principalement le risque que le Fonds ne puisse pas rembourser la contrepartie).

Risque de durabilité : Ce Fonds est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088, par un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Pour plus d'informations sur le dispositif d'intégration du risque de durabilité veuillez vous référer au site internet de la Société de gestion et du gérant financier.

THEMATICS ASSET MANAGEMENT - Un affilié de Natixis Investment Managers. Société par actions simplifiée au capital de 191 440 euros - 843 939 992 RCS Paris. Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 19000027. 20 rue des Capucines 75002 Paris. Thematics Asset Management est une société de gestion dédiée aux stratégies actions thématiques innovantes incluant le Bien-être, la Consommation, l'Eau, l'Economie de l'Abonnement, l'Intelligence Artificielle & la Robotique et la Sécurité. Elle offre un accès à un ensemble de marchés ayant un potentiel de croissance supérieur à celui de l'économie mondiale grâce à des facteurs de croissance séculaires qui les sous-tendent. Les principes ESG sont intégrés au processus de construction de ses portefeuilles.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La vente du fonds n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale. Natixis Investment Managers S.A. ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir ou verser des commissions ou des rabais liés au fonds. Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la cession d'actions ou de parts du fonds dépend de la situation ou du traitement fiscal de chaque investisseur et peut être sujet à changement. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier si vous avez des questions. Il appartient à chaque conseiller financier de veiller à ce que l'offre ou la vente d'actions de fonds soient conformes au droit national applicable.

Le fonds ne peut pas être offert ou vendu aux USA, à des citoyens ou résidents des USA, ni dans aucun autre pays ou territoire où il serait illégal d'offrir ou vendre le fonds.

Le présent document est remis à titre purement informatif. Les thèmes et processus d'investissement ainsi que les titres en portefeuille et les caractéristiques indiqués le sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée. Ce document n'est pas un prospectus et ne constitue pas une offre d'actions. Les informations contenues dans ce document peuvent être mises à jour autant que de besoin et peuvent être différentes des versions publiées précédemment ou à l'avenir de ce document. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur ce fonds, notamment sur les frais, les dépenses et les considérations de risque, veuillez contacter votre conseiller financier pour obtenir gratuitement un prospectus, les informations clés pour l'investisseur, une copie des statuts, des rapports semestriels et annuels et/ou d'autres documents ainsi que les traductions qui sont pertinentes pour votre pays. Pour obtenir de l'aide pour localiser un conseiller financier dans votre pays, veuillez appeler au +44 203 405 2154.

Avant d'investir, nous nous invitons à lire attentivement le prospectus et le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur qui sont disponibles, en cas d'enregistrement dans votre pays, auprès des bureaux de Natixis Investment Managers (im.natixis.com) et des **Agents Payeurs/Représentants** suivants : France : CACEIS Bank France, 1-3, Place Valhubert, 75013 Paris, Allemagne : Rheinland-Pfalz Bank, Große Bleiche 54-56, D-55098 Mayence, Italie : State Street Bank SpA, 10 Via Ferrante Aporti, 20125, Milan, Suisse : RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, Agence de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

Le présent document peut contenir des références à des droits d'auteur, des indices et des marques qui ne sont pas nécessairement déposés dans toutes les juridictions. Les dépôts de tiers appartiennent à leurs propriétaires respectifs et ne sont pas affiliés à Natixis Investment Managers ou à l'une de ses sociétés liées ou affiliées collectivement « Natixis ». Aucun de ces détenteurs tiers ne soutient ni n'approuve tout service, fonds ou autre produit financier de Natixis et ils ne participent pas à la fourniture de ceux-ci.

Les données historiques ne constituent peut-être pas une indication fiable pour l'avenir. Veuillez-vous reporter au prospectus complet pour plus de détails sur les risques.

Dans l'UE (hors Royaume-Uni et France) : Fourni par Natixis Investment Managers S.A. ou l'une de ses succursales répertoriées ci-dessous. Natixis Investment Managers S.A. est une société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de surveillance du secteur financier et immatriculée sous le numéro B 115843. Siège social de Natixis Investment Managers S.A. : 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. **Italie :** Natixis Investment Managers S.A., Succursale Italiana (Banque d'Italie Registre des sociétés italiennes de gestion d'actifs n° 23458.3). Siège social : Via San Clemente 1, 20122 Milan, Italie. **Allemagne :** Natixis Investment Managers S.A., Zweigniederlassung Deutschland (immatriculée sous le numéro : HRB 88541). Siège social : Senckenberganlage 21, 60325 Frankfurt am Main, Allemagne. **Pays-Bas :** Natixis Investment Managers, Netherlands (immatriculée sous le numéro 50774670). Siège social : Stadsplein 7, 3521AZ Utrecht, Pays-Bas. **Suède :** Natixis Investment Managers, Nordics Filial (immatriculée sous le numéro 516405-9601 - Bureau suédois d'immatriculation des sociétés). Siège social : Kungsgatan 48 5tr, Stockholm 111 35, Suède. **Espagne :** Natixis Investment Managers, Succursale en España. Serrano n°90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. 90, 6th Floor, 28006 Madrid, Espagne. **Belgique :** Natixis Investment Managers SA, Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique.

En France : Fourni par Natixis Investment Managers International - société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le n° GP 90-009, une société anonyme immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le n° 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

En Suisse : Fourni à des fins d'information uniquement par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son représentant à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zurich.

Dans les Iles Britanniques : Fourni par Natixis Investment Managers UK Limited qui est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni (immatriculée sous le n° 190258) - siège social : Natixis Investment Managers UK Limited, One Carter Lane, Londres, EC4V 5ER. Dans les cas autorisés, la distribution de ce document est destinée à être faite aux personnes décrites ci-dessous : au Royaume-Uni : ce document est destiné à être communiqué aux professionnels de l'investissement et/ou aux investisseurs professionnels uniquement ; en Irlande : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; à Guernesey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Guernsey Financial Services Commission ; à Jersey : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux investisseurs professionnels ; dans l'île de Man : ce document est destiné à être communiqué et/ou adressé uniquement aux prestataires de services financiers titulaires d'une licence délivrée par la Financial Services Authority de l'île de Man ou aux assureurs autorisés en vertu de l'article 8 de la Loi de 2008 sur les assurances.

Dans le DIFC : Distribué dans le DIFC et à partir de celui-ci à des clients professionnels par Natixis Investment Managers Middle East (Succursale DIFC), qui est réglementée par la DFSA. Les produits ou services financiers connexes ne sont offerts qu'aux personnes qui ont suffisamment d'expérience et de connaissances financières pour participer aux marchés financiers au sein du DIFC, et qui sont admissibles à titre de Clients professionnels ou de Contreparties de marché au sens de la DFSA. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de ce document. Siège social : Unit L10-02, Level 10, ICD Brookfield Place, DIFC, PO Box 506752, Dubai, Emirats Arabes Unis.

A Singapour : Fourni par Natixis Investment Managers Singapore Limited (nom enregistré sous le n° 199801044D) aux distributeurs et aux investisseurs qualifiés à titre d'information uniquement.

À Taïwan : Fourni par Natixis Investment Managers Securities Investment Consulting (Taipei) Co., Ltd., une entreprise de consultation en placement de valeurs mobilières réglementée par la Financial Supervisory Commission de la R.O.C. Siège social : 34F., No. 68, Sec. 5, Zhongxiao East Road, Xinyi Dist., Taipei City 11065, Taiwan (R.O.C.), licence numéro 2018 FSC SICE n° 024, Tél. +886 2 8789 2788.

A Hong-Kong : Fourni par Natixis Investment Managers Hong Kong Limited aux investisseurs professionnels à titre d'information uniquement.

En Australie : Fourni par Natixis Investment Managers Australia Pty Limited (ABN 60 088 786 289) (AFSL No. 246830) et destiné uniquement à l'information générale des conseillers financiers et des clients wholesale.

En Nouvelle-Zélande : Ce document est destiné uniquement à l'information générale des investisseurs wholesale néo-zélandais. Il ne s'agit pas d'une offre réglementée au sens de la Loi de 2013 sur la conduite des marchés (FMCA) et elle n'est accessible qu'aux investisseurs néo-zélandais qui ont certifié qu'ils remplissent les conditions prévues par la FMCA pour les investisseurs wholesale. Natixis Investment Managers Australia Pty Limited n'est pas un prestataire de services financiers agréé en Nouvelle-Zélande.

En Amérique latine : Fourni à des clients professionnels uniquement à des fins d'information par Natixis Investment Managers S.A.

En Colombie : Fourni par Natixis Investment Managers S.A. Oficina de Representación (Colombie) aux clients professionnels à des fins d'information dans la limite autorisée par le Décret 2555 de 2010. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document sont fournis exclusivement en dehors de la Colombie.

Au Mexique : Fourni par Natixis IM Mexico, S. de R.L. de C.V., qui n'est pas une entité financière réglementée, un intermédiaire en valeurs mobilières ou un gestionnaire d'investissement au sens de la Loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières (Ley del Mercado de Valores) et qui n'est pas enregistrée auprès de la Comisión Nacional Bancaria y de Valores (CNBV) ou toute autre autorité mexicaine. Tous les produits, services ou investissements auxquels il est fait référence dans le présent document qui nécessitent un agrément ou une licence sont fournis exclusivement à en dehors du Mexique. Bien que les actions de certains ETF puissent être cotées au Sistema Internacional de Cotizaciones (SIC), cette cotation ne constitue pas une offre publique de titres au Mexique, et l'exactitude des informations fournies n'a donc pas été confirmée par la CNBV. Natixis Investment Managers est une entité de droit français et n'est ni agréée ni enregistrée auprès de la CNBV ou de toute autre autorité mexicaine. Dans les présentes, toute référence aux « Investment Managers » désigne Natixis Investment Managers et/ou l'une de ses filiales de gestion d'investissement, qui ne sont pas non plus agréées ou enregistrées par la CNBV ou par toute autre autorité mexicaine.

In Chile : Esta oferta privada se inicia el día de la fecha de la presente comunicación. La presente oferta se acoge a la Norma de Carácter General N° 336 de la Superintendencia de Valores y Seguros de Chile. La presente oferta versa sobre valores no inscritos en el Registro de Valores o en el Registro de Valores Extranjeros que lleva la Superintendencia de Valores y Seguros, por lo que los valores sobre los cuales ésta versa, no están sujetos a su fiscalización. Que por tratarse de valores no inscritos, no existe la obligación por parte del emisor de entregar en Chile información pública respecto de estos valores. Estos valores no podrán ser objeto de oferta pública mientras no sean inscritos en el Registro de Valores correspondiente.

En Uruguay : Fourni par Natixis Investment Managers Uruguay S.A., un conseiller en placement dûment enregistré, agréé et supervisé par la Banque centrale de l'Uruguay. Bureau : San Lucar 1491, oficina 102B, Montevideo, Uruguay, CP 11500. La vente ou l'offre de parts d'un fonds est considérée comme un placement privé au sens de l'article 2 de la Loi uruguayenne n° 18627.

Les entités référencées ci-dessus sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, société de portefeuille constituée d'une variété d'entités spécialisées dans la gestion et la distribution d'investissements dans le monde. Les filiales de gestion de Natixis Investment Managers n'exercent des activités réglementées que dans et à partir des juridictions dans lesquelles elles sont agréées ou détentrices d'une licence. Leurs services et les produits qu'elles gèrent ne sont pas offerts à tous les investisseurs dans toutes les juridictions.